

XYZ. La revue de la nouvelle

Pour une chanson

Régis Normandeau



Numéro 129, printemps 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/84414ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Publications Gaëtan Lévesque

ISSN

0828-5608 (imprimé)

1923-0907 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Normandeau, R. (2017). Pour une chanson. *XYZ. La revue de la nouvelle*, (129), 72–75.

Pour une chanson

Régis Normandeau

SIMON était passionné de musique. Il l'avait étudiée, savait la lire et l'écrire. Il était aussi à l'aise au piano qu'à la guitare. Depuis quelques années, il s'était fait une solide réputation d'interprète dans les bars et les cafés de la région, et même au delà. Il offrait à son public des chansons francophones et anglophones, celles qui, disait-il, « ont du coffre et du texte ».

Il ne faisait pas le métier par nécessité. Héritier d'une fortune familiale de longue lignée, il aurait pu s'enfermer chez lui et faire fructifier ses avoirs, mais l'amour de l'art et le contact avec les gens l'emportaient sur tout le reste.

Ce qu'il n'avait dit à personne, c'est qu'il était aussi auteur-compositeur. Il caressait depuis longtemps le projet de produire un album. Il ne chantait pas encore ses compositions en spectacle. C'était un perfectionniste. Il retouchait et peaufinait sans cesse texte et musique. Il présenterait le résultat quand il serait pleinement satisfait. Il s'était payé un studio maison et enregistrtrait minutieusement tous ses essais et expériences, partitions comprises, sur le disque dur de son ordinateur.



Au retour d'un week-end de spectacles, il eut tout un choc. Sa maison, sise dans un coin éloigné à la campagne, avait été cambriolée. Non seulement cambriolée, mais vidée. Il ne restait rien. Tout avait été emporté: meubles, électroménagers. Même le studio avait été nettoyé, ordinateur compris. Heureusement, il avait toujours eu la prudence de faire une copie de sécurité. Il n'aurait donc pas à lancer un appel désespéré du genre: « Vous pouvez tout garder, mais renvoyez-moi mes fichiers qui sont le travail de toute une

Il fallut tout racheter. Il fit aussi installer un sophistiqué système d'alarme et de caméras pour réparer son unique — et coûteuse — négligence.

La vie reprit son cours.

Des gens de son entourage lui apprirent qu'il n'était pas le seul, dans la région, à avoir vécu pareille mésaventure. Le *modus operandi* était toujours le même: on ciblait une habitation isolée et on faisait place nette en l'absence des propriétaires.

Mais tout cela était déjà du passé.

Simon continua d'agrémenter les soirées de la région.



Dix mois après le cambriolage, Simon apprit dans les médias que le chanteur Nathan Paradis lancerait un nouvel album dans les jours suivants. Il aimait bien cet interprète qui avait une longue et fructueuse carrière derrière lui. Il n'était ni auteur ni compositeur, mais l'une de ses grandes forces, tous le reconnaissaient, était de savoir bien s'entourer et, surtout, il avait un flair unique pour choisir les chansons de son répertoire. C'était un amoureux des mots et il portait une attention particulière aux textes.

Le dimanche matin suivant, il donna une entrevue à la télévision. Il parla avec passion de ce nouvel album qu'il avait mis plus de temps que d'habitude à mettre au monde. Âge et sagesse aidant, il devenait de plus en plus sélectif dans le choix des chansons qu'on lui proposait. Bien sûr, on fit entendre un extrait du nouvel opus.

Un autre choc pour Simon ! C'était l'une de ses chansons. Les arrangements étaient quelque peu différents, le tempo, plus lent, mais il s'agissait bien de sa chanson.

Nul besoin de chercher midi à quatorze heures: cela découlait du cambriolage dont il avait été victime quelques mois plus tôt. Heureusement, Simon avait été prudent. Aucune de ses chansons n'était enregistrée auprès des organismes de gestion de droits d'auteur, mais il avait utilisé une 73

méthode toute simple, reconnue en droit : il s'était posté, par courrier recommandé, dans des enveloppes distinctes, la partition de chacune de ses chansons, même si certaines n'étaient pas tout à fait terminées. La date sur le cachet postal servait de preuve présumptive de date de création.

Aussitôt, il téléphona à son avocat. Le lendemain, Nathan Paradis reçut une mise en demeure. Il tomba des nues. C'était quoi, cette histoire ?



Par avocats interposés, le chanteur-vedette sollicita, pour la journée même, une rencontre pour faire la lumière sur la situation, car il y avait urgence. L'atmosphère était tendue. Simon alla droit au but. Il fit écouter à Nathan un enregistrement de sa version de la chanson au cœur du litige. Son aîné était ébranlé, mais il demandait encore des preuves. Simon lui parla de l'enveloppe qui, s'il le fallait, serait ouverte en cour et prouverait le bien-fondé de ses prétentions.

Nathan Paradis était convaincu que le jeune homme ne bluffait pas. Il avait devant lui quelqu'un de très combatif, prêt à tout pour faire valoir ses droits. On ne risque pas une carrière et une réputation dans un procès à l'issue presque assurément fatale.

Simon comprenait l'état d'esprit dans lequel se trouvait la vedette. S'il obligeait Nathan à enlever la chanson du disque, il faudrait tout pilonner et recommencer. Ça coûterait une fortune. Mais surtout, la sortie était dans quatre jours... Il était prêt à laisser sa chanson sur le disque de Nathan Paradis, à condition bien sûr qu'on lui en attribue la paternité. Il faudrait rappeler tous les disques chez le distributeur et refaire les pochettes mais, dans les circonstances, c'était un moindre mal. Ce serait serré, côté temps, mais l'imprimeur promit de faire des miracles.



Restait maintenant à régler *la* question : comment Nathan Paradis était-il entré en possession de la chanson ?

Elle lui était parvenue de façon un peu mystérieuse, par l'ami de l'ami d'un ami. Il y avait longtemps que Nathan n'avait pas eu pareil coup de cœur pour une chanson. Il l'avait ajoutée à la dernière minute à son album presque terminé. Il aurait peut-être dû faire de plus amples vérifications, mais l'amour fait parfois foncer tête baissée...

La police, mise au courant des faits, ne mit que quelques heures à retracer le parcours de la chanson. On arrêta son « auteur » qui, coincé, se mit rapidement à table. Il faisait partie d'un groupe très bien organisé qui écumait la région depuis des mois. L'enquête, qui stagnait depuis longtemps, fit un bond de géant en quelques minutes.

Et la chanson de Simon dans tout cela ? Le jeune voleur, musicien à ses heures, s'était donné l'illusion de se faire un nom dans le milieu artistique. Après s'être assuré qu'aucune des chansons trouvées dans l'ordinateur que ses complices lui avaient laissé n'était officiellement enregistrée auprès des organismes de gestion de droits d'auteur — il ne connaissait pas le truc de l'envoi par courrier recommandé —, il avait proposé « ses » chansons non seulement à Nathan Paradis, mais à plusieurs autres chanteurs et chanteuses. Il fallut appeler tous ces gens et leur annoncer la mauvaise nouvelle. Heureusement, aucun autre disque n'était à un stade aussi avancé que celui de Nathan Paradis. Le voleur musicien avait cru naïvement qu'en empruntant des chemins détournés pour acheminer les chansons à des artistes, il serait intraçable et que cela créerait une aura de mystère autour de son personnage.

Tout ça pour une chanson. Une chanson qui s'intitulait *Je te retrouverai*.